

Le Télégramme

13 juin 2015

Ports de plaisance : 38M€ investis en 13 ans



L'inauguration de la capitainerie de Port-Louis a eu lieu, hier.

Dans le cadre de l'extension et la modernisation des ports de plaisance, les nouvelles capitaineries de Lorient et Port-Louis ont été inaugurées hier. Gérées par la Sellor, les infrastructures portuaires du pays de Lorient (*) ont bénéficié d'un investissement de plus de 38 M€ depuis 2002. Le nouveau bureau du port de Lorient a investi l'ancienne gare maritime. L'architecture de ce bâtiment, en forme de proue et ouvert vers le port, a été accentuée pour offrir une visibilité complète sur la mer. L'idée des deux architectes, Gwenaël Honoré et Noël Frocrain, était d'apporter plus de lumière naturelle sans modifier l'architecture originale. Dans un souci d'économie d'énergie, des panneaux solaires ont été installés pour chauffer l'eau. Des matériaux recyclés ont également été utilisés, dont des lampes provenant de la base sous-marine. Le nouvel aménagement propose toutes les commodités : douches spacieuses, armoire séchante, fer à repasser et même un sauna ! Ouvert aux plaisanciers depuis trois mois, il offre en plus de son nouveau confort, un service culturel et sportif avec des tarifs avantageux au cinéma, à la piscine ou au musée. Le nouvel équipement est un véritable atout au bénéfice des 370 usagers dont 10 % vivent au port à l'année. Débuté en juin 2014, l'aménagement du bureau du port de Lorient a nécessité un investissement de 640.000 €, financés, pour moitié, par Lorient Agglomération, la Région (30 %) et le Département (20 %). Port-Louis : la capitainerie inaugurée Lorient Agglomération a inauguré les locaux des bureaux de la capitainerie de Port-Louis, hier. Après seize mois de travaux (février 2014-mai 2015), réalisés avec les accords des Bâtiments de France, la création du bureau du port de la Pointe s'intègre dans le site historique de la citadelle et de ses remparts. Le coût est de 1,31 M€ dont 23 % à la charge du conseil départemental, 33 % à la charge du conseil régional et de 44 % à la charge de Lorient

Agglomération. L'emprise au sol du bâtiment correspond aux dimensions de l'ancienne cale. Sa situation positionne l'équipement comme un objet repère. La hauteur choisie du premier étage correspond à celle du haut du rempart pour ne pas le dominer. La surface est de 354 m² qui se répartit en un hall d'accueil, des sanitaires, une laverie, des bureaux, un local technique, une salle de réunion et une terrasse panoramique ouverte au public. Le port accueille en moyenne 40 bateaux par jour. (*) Six ports de plaisance : Ban Gâvres, Lorient, Kernével, Lorient La Base, Port-Louis, Guidel.